

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Heures d'arrivée et de départ :

Arrivée le vendredi à 19h et départ le dimanche à 14h.

Veillez vous présenter à ces heures précisément car nos bureaux d'inscriptions n'ouvriront qu'à ces heures. Aucune visite ne sera permise pendant le camp.

Suite au grand nombre de retards de parents à la fin de chaque semaine de camps, nous adoptons les mêmes pénalités de retard qui s'appliquent dans les autres services de garde. Il y aura une période de grâce d'une heure pour un retard exceptionnel et hors de votre contrôle. Dépassé ce délais, la pénalité sera de **10\$ pour chaque tranche de 15 minutes de retard**. Ce montant sera **directement versé au moniteur de votre enfant qui devra quitter plus tard**.

Si vous prévoyez être en retard, veuillez prendre arrangement avec le directeur ou la directrice du camp au 819-376-5439.

Nous comptons sur votre collaboration sachant que tout notre personnel offre son temps bénévolement et que le retard d'un parent retarde le processus de nettoyage et de fermeture du camp.

Cantine :

Nous vous suggérons aussi d'apporter un peu d'argent pour la cantine. La plupart des campeurs ont 2\$ par jour pour y acheter des friandises. Ce montant est amplement suffisant.

Liste des choses à apporter:

S.V.P. Bien identifier tous les effets personnels de votre enfant.

- Vêtements chauds d'extérieur.
- Minimum de 2 ensembles de mitaines, tuque, foulard.
- Une deuxième paire de feutres de bottes. (Facultatif)
- Lampe de poche.
- Articles de soins personnel incluant une serviette de douche
- Sac de couchage et oreiller. (Un 2e sac de couchage pour le camp Blizzard pour avoir le droit de coucher à l'extérieur.)
- Équipement de sports facultatifs: Patins, bâton de hockey, "crazy carpet", tobogan, raquettes...
- Espadrilles pour jouer à l'intérieur.
- Bible (facultatif).
- Aucun appareil électronique n'est accepté sur le site. Les appareils seront confisqués pour la durée du camp.

Tu peux inviter tes amis :

Tu as un ami qui n'est jamais venu à la Villa et tu hésites à l'inviter? Nous voudrions t'encourager à le faire en te donnant un montant de 10\$ pour chaque ami que tu auras invité. Tu n'as qu'à mentionner que c'est toi qui les as invité dans la section « Commentaire » de ce formulaire.



AUTORISATIONS

Non-lieu de responsabilité civile:

Par la présente, je renonce à toute réclamation, plainte ou action que moi-même ou mon(mes) enfant(s) nommés dans ce formulaire, pourrions intenter contre la Villa du Carmel pour des dommages de toute nature résultant d'une blessure encourue par mon enfant lors de sa participation au camp, et je vous dégage de toute responsabilité qui résulterait d'une telle blessure.

Autorisation de publication :

En signant la présente, j'autorise aussi la Villa du Carmel à utiliser les photos de mon enfant pour fins de promotion.

Intimidation et violence :

En signant la présente, j'approuve la politique de la Villa « tolérance zéro » avec retour à la maison sans remboursement.

Autorisation pour urgence médicale :

En signant la présente, j'autorise la direction de la Villa du Carmel à prodiguer tous les soins infirmiers nécessaires à mon enfant en cas d'accident ou de maladie. Si la direction le juge nécessaire, je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de nous joindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, les injections, l'anesthésie et l'hospitalisation. J'accepte de défrayer les coûts inhérents aux soins de santé, et je dégage la Villa du Carmel de toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir à mon enfant durant le camp.

Obligation de rencontrer l'infirmière:

Est-ce que votre enfant souffre d'allergies ou de troubles de santé? Votre enfant doit-il prendre des médicaments ou recevoir des traitements médicaux durant son séjour? Lui arrive-t-il de faire pipi au lit? A t-il des troubles de comportement ou troubles tels que le TDAH? Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, vous devrez expliquer votre situation en détail à l'infirmière lors de votre arrivée au camp.

Médicaments sans ordonnance :

En signant la présente, j'autorise le personnel de la Villa du Carmel à administrer des médicaments sans ordonnance (Tylenol, Motrin, Advil, Bénadryl, sirop contre la toux, etc) au besoin.

Médicaments sous ordonnance:

Pour des raisons de sécurité, chaque campeur devra fournir son propre pilulier qui aura été rempli préalablement par le parent ou par la pharmacie. Vous devrez aussi rencontrer l'infirmière du camp à votre arrivée.

Allergies alimentaires (Attention nouveau!):

Si votre enfant souffre d'allergies alimentaires, il se peut que notre menu ne lui convienne pas. Vous devrez donc fournir des repas préparés. Un rabais peut vous être octroyé en fonction du nombre de repas que vous devez fournir. Pour des précisions sur notre menu vous pouvez contacter Guylaine au 819 373-4626.

En inscrivant mon enfant, j'accepte les termes et conditions mentionnés ici et je déclare avoir lu les renseignements généraux.